



MAIRIE DE
GOMMECOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 01.30.93.06.91

📠 01.30.42.23.56

Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2017

Présents : Monsieur le Maire Jacques Guérin

Les Conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1^{ère} adjointe), Mme Christelle Rundstadler (2^{ème} adjointe), M. Mouloud Abdedou (3^{ème} adjoint), Mmes Ajéra Aoun, Stella Hébert-Le Bronec, Jacqueline Lemerrier et Karine Macerelle, MM. Patrick Hérouin, Gérard Solaro et Arnaud Thomas

Absents excusés :

M. Fabrice Guénand qui donne pouvoirs à Mme Ajéra Aoun

La secrétaire de séance est Mme Christelle Rundstadler

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil et en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal :

- 1) Décision modificative n°3
- 2) Règlement columbarium
- 3) Désignation délégués SIIVE, Syndicat des Eaux et Caisse des Ecoles
- 4) Délibérations diverses
- 5) Avancement des commissions
- 6) Questions diverses

1. Décision modificative n°3

M. le Maire dit que pour financer les travaux supplémentaires de création de fil d'eau, rue du Temple, il est nécessaire de faire la décision modificative suivante :

- Cpte recettes 1323 : + 1 984€
- Cpte dépenses 2315 : + 1 984€

Les conseillers municipaux à l'unanimité dont 1 pouvoir, approuvent cette décision modificative.

2. Règlement columbarium

M. le Maire dit qu'il faut mettre en place un règlement et fixer des tarifs pour la gestion du columbarium. Il dit qu'il y aura 6 cases dans un premier temps, que d'autres cases et des cavurnes seront ajoutés en 2018. Il donne lecture du projet de règlement.

Les conseillers municipaux à l'unanimité dont 1 pouvoir, approuvent le règlement intérieur du columbarium et décident de fixer les tarifs suivants :

Concession 30 ans : 270€

Concession 50 ans : 320€

Plaque fournie pour les cases : 28€

Taxe de dépôt pour le jardin du souvenir : 30€

3. Désignation délégués SIIVE, Syndicat des Eaux, SMSO et Caisse des Ecoles

M. le Maire dit que suite à la démission de Mme Karine Ambrosino de ses fonctions de conseillère municipale, il convient de la remplacer auprès des syndicats ou elle représentait la commune.

Les conseillers municipaux à l'unanimité dont 1 pouvoirs, désignent :

Caisse des Ecoles : M. Gérard Solaro

Syndicat des Eaux : Mme Roselyne Bocquiaux déléguée suppléante

SIIVE : M. Patrick Hérouin délégué titulaire

SMSO : Mme Jacqueline Lemercier déléguée suppléante

4. Avancement des commissions

BMO

M. Abdedou dit qu'il attend encore des articles pour le prochain BMO.

M. Hérouin demande à ce qu'une information sur l'installation de la fibre optique soit rédigée sur le BMO. Il dit qu'il a participé à une réunion, que la fibre optique devrait être installée à Gommecourt d'ici la fin de l'année 2019.

5. Questions diverses

Eclairage public :

Monsieur Hérouin dit que les horloges pour la régulation de l'éclairage public seront installées en janvier une fois que les illuminations de Noël seront enlevées.

Ecole :

Monsieur Hérouin dit qu'il faudrait mettre du gravier sur le trottoir après l'école, car ce n'est pas pratique l'hiver pour les parents et les enfants, l'herbe étant glissante. Il dit qu'il faudrait faire une isolation phonique du plafond de la classe maternelle, les enseignantes se plaignent que cette classe est très bruyante, il dit que cela pourrait être fait par Brice et Cédric.

Les conseillers municipaux en sont d'accord.

Voirie :

Mme Macerelle dit qu'il avait été question de faire des places de stationnement au niveau de l'aire de retournement rue des Ecoles, elle demande si cela va être fait et s'il ne serait pas possible de mettre une borne de covoiturage à cet endroit.

Mme Lemerrier demande ce qu'il en est de la délimitation de places de stationnement place de l'Eglise.

La commission sécurité routière va s'en occuper.

M. Hérouin demande ce qu'il en est des travaux de rénovation de voirie rue des Boves.

M. le Maire dit que les riverains sont d'accord, que l'on attend le devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 22 h 30

Délibération n°1 : « Décision modificative n°3 »

Délibération n°2 : « Règlement columbarium »

Délibération n° 3 : « désignation délégués SIIVE, SMSO, Caisse des Ecoles et Syndicat des Eaux »

Mouloud Abdedou

Ajéra Aoun

Karine Macerelle

Jacques Guérin

Jacqueline Lemerrier

Patrick Hérouin

Arnaud Thomas

Stella Hébert-Le Bronec

Gérard Solaro

Christelle Rundstadler

Roselyne Bocquiaux